



# Logement Fraternité

## Informations

### 10<sup>e</sup> Nuit de la Fraternité

## Une édition pas comme les autres



L'hiver dernier, l'épidémie ne nous a pas permis d'organiser notre Nuit de la Fraternité comme nous le faisons tous les ans. Cette année, notre association est décidée à célébrer avec éclat la dixième édition de cette Nuit de la Fraternité, devenue un rendez-vous obligé de tout le monde solidaire et bénévole.

Celui-ci connaît depuis quelques années une mobilisation inédite face aux défis qui se présentent. La grande pauvreté s'accroît et la crise sanitaire a encore aggravé les choses. L'agglomération nantaise compterait 3000 sans abri dont plusieurs centaines qui

dorment à la rue. On constate par ailleurs un manque global d'hébergements d'insertion et de logements adaptés à des besoins spécifiques. C'est dire si la situation des sans-logis est plus que jamais pro-

blématique.

En plus de ses animations habituelles, cette Nuit de la Fraternité qui aura lieu le 14 décembre prochain, donnera l'occasion de faire le point en présence des principaux acteurs de la solidarité. Elle se déroulera sous les arcades de Talensac, mais aussi, pour les échanges, dans le cadre de la Salle Paul Fort que la Municipalité de Nantes a bien voulu mettre à notre disposition dans le cadre du soutien que nous apporte le CCAS.

**François Barberet**  
Co-Président de Logement Fraternité

## Visite le 18 mai du chantier de la Maison-Relais de l'ANEF-Ferrer, rue Littré à Nantes

Cet immeuble comporte 20 studios d'environ 20 m<sup>2</sup> ainsi que 2 salles de convivialité, l'une en rez-de-chaussée et l'autre au dernier étage, avec une terrasse, une lingerie et deux bureaux. Il est destiné à accueillir des personnes de tous âges, avec aussi bien des femmes que des hommes ne pouvant pas être reçus dans des structures traditionnelles. Le dispositif ne comportera pas d'accompagnement particulier autre que la présence en journée de deux salariés dans les bureaux. Le reste, à charge locative pour les occupants toutes aides déduites, s'élèvera à environ 150 €. Le maître d'ouvrage et bailleur est La Nantaise d'habitations.

Logement Fraternité a réservé la somme de 60 000 € sur les fonds transmis lors de la dissolution de l'association Joseph Folliet. Ils serviront à financer les équipements de cette résidence.

À cette visite, Logement Fraternité était représenté par François Barberet, Danièle Berthier, Emile Delaunay,



Philippe Josse, et Jacques Paineau. Ils ont pu faire la connaissance de Yann Dromer, nouveau Directeur qui remplace Philippe Jeahanno à la tête de l'ANEF Ferrer. La remise des clés du nouvel immeuble de la rue Littré est prévue courant septembre.



# Notre Assemblée générale du 28 juin

Compte tenu des circonstances, cette assemblée générale a été accueillie gracieusement par l'Association Bethléem, chemin de la Censive du Tertre à Nantes.

Dans sa présentation du rapport moral, Philippe Josse a souligné qu'au cours de l'année passée l'un de nos principes, la réactivité face à l'urgence, avait continué à motiver notre action : couvertures pour le Samu Social, sommiers et matelas pour l'accueil des réfugiés à la clinique Sourdille, nuitées pour abriter des femmes et enfants victimes de violences.

De façon étonnante, la collecte auprès des particuliers et des entreprises n'a pas baissé, au contraire (plus de solidarité en cas de crise ?). Les demandes des particuliers acceptées sont en hausse.

Logement Fraternité a répondu aux sollicitations de neuf associations (présentant quatorze projets) sur l'année 2020. Il est important que nous cherchions à élargir nos cibles d'associations partenaires à aider. A ce titre, nous avons demandé un rendez-vous auprès de Mme Nadine Chaib, Sous-Préfète, chargée



de mission pour la politique de la ville et l'insertion économique et sociale.

2020 a connu le départ de Guy Maillet, président pendant six ans. Heureusement l'association gardera son regard et son écoute puisque Guy Maillet a intégré le conseil de surveillance dont il a été élu Président. L'Assemblée Générale a décidé également l'intégration d'un nouveau membre, Jacques

Paineau, chirurgien à la retraite, au Conseil d'administration.

Dans cette année étrange et jamais vécue, ce qui a manqué le plus à nos membres a été les contacts avec nos « publics », les donateurs et les sans-abri : Pas de Nuit de la Fraternité, ni de concert, ni de Chalets de Noël, sources également de contacts chaleureux entre nous.

## Principales actions

### Aides aux associations

Sur l'année 2020, Logement Fraternité a soutenu l'action de quatorze associations et organismes sociaux pour un montant accordé de 61 531 € dont 39 856 € ont été décaissés.

### Aides aux particuliers

Sur la même année 2020, le nombre de demandes s'est élevé à 86. Le nombre de dossiers retenus par Logement Fraternité a été de 61, pour un montant de 19 507 €.

La majorité des demandes proviennent de Saint Benoît Labre (31), de Trajet (10), du Diaconat Protestant (6) et de SOS Femmes Vendée (8).

Une action nouvelle de solidarité envers les femmes victimes de violences conjugales a été menée en Vendée.



### Autres actions

Près d'un millier de couvertures pour les personnes à la rue au SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

Grace à la société Primalys, des masques pour les associations Brin de causette, l'Homme debout, le Logis St Jean, l'Écoute de la rue ainsi qu'au SAMU social et diverses maraudes.

Au cours de cette assemblée générale, Jean Delavaud, fondateur de Logement Fraternité et Président sortant de son Conseil de surveillance, a souligné l'importance de veiller à ce que nos partenaires indiquent clairement quand Logement Fraternité est à l'initiative des opérations entreprises comme c'est le cas pour celle des 5 Ponts.

Sur l'historique de la naissance de ce projet, Jean Delavaud a rappelé qu'il s'agissait d'une initiative de Logement Fraternité avec Philippe Fieue et Philippe Plessis, qui ont missionné Lambert Van Dinteren pour aller observer en Hollande le fonctionnement d'une telle opération afin d'en jeter les bases à Nantes. Quelque peu modifié avec le temps, le projet des 5 Ponts fait apparaître aujourd'hui un montant de 800 000 € d'aides privées. Les 200 000 € apportés par Logement Fraternité en font le premier bailleur privé.

## Une nouvelle campagne de communication conçue par l'agence Nouvelle Vague

L'agence de conseil en communication et publicité Nouvelle Vague a été l'un des partenaires et mécènes les plus fidèles de Logement Fraternité depuis ses origines. Elle lui a conçu notamment plusieurs campagnes d'affichage qui ont beaucoup contribué à faire connaître l'association et ses actions, notamment la Nuit de la Fraternité.

Dernièrement, Nouvelle Vague a conçu un

nouveau plan de communication pour Logement Fraternité, assorti d'une campagne d'affichage autour des cinq dimensions de son action : protéger, équiper, loger, cofinancer, insérer. L'objectif est synthétisé à travers le thème de la campagne: "Retrouver le sentiment d'un chez soi". L'agence a créé cinq affiches inspirées de films à succès. Avec le soutien de Goubault Imprimeur, Logement

Fraternité les proposera à la diffusion dans divers médias et sites, notamment ceux des entreprises mécènes. Une sixième affiche, reproduite ci-contre synthétise l'ensemble des messages de cette campagne.

(Cette page peut-être découpée et transformée en affichette à disposer en tout endroit adéquat) >>



LOGEMENT  
FRATERNITÉ

RETROUVER LE SENTIMENT  
D'UN CHEZ SOI.

PROTÉGER • ÉQUIPER • LOGER • INSÉRER • RÉNOVER

Aider  
les plus  
démunis,  
à **retrouver**  
**le sentiment**  
**d'un**  
**chez soi.**



**1€ = 1€**  
DONNÉ      REVERSÉ

Bénéficiez de **75%** de votre don  
en **réduction d'impôts.**



Pour soutenir notre action,  
**logement-fraternite.org**

LOGEMENT FRATERNITÉ EST RECONNUE EN TANT QU'ASSOCIATION HUMANITAIRE ET CARITATIVE.

# Nouveau bureau et présidence de l'association



Jean Delavaud passe le relais à Guy Maillet à la présidence du Conseil de surveillance.  
À leur droite : Michel Humeau, Bernard Daursan et Jean-Claude Laurent.

Après le retrait de Guy Maillet pour raison de santé, aucun candidat à la présidence ne s'étant déclaré, Philippe Josse propose de rester co-président pour l'année 2021/2022. François Barberet veut bien assurer également la co-présidence encore pour un an. Les deux propositions ont été adoptées par le Conseil d'administration du 28 juin dernier.

## Constitution du nouveau Conseil de Surveillance

Trois membres ont demandé à quitter le conseil : Jacques Sirot, Jean Taufflieb et Roger Gobin. Jean Delavaud se maintient membre du conseil mais en quittant la fonction de président.

Trois personnes ont proposé d'entrer au conseil : Guy Maillet, Jean-Claude Laurent et André Parent. Les candidatures ont été approuvées à l'unanimité.

Guy Maillet succède à Jean Delavaud à la présidence de ce Conseil de surveillance.

## Participation de Logement Fraternité à la visioconférence « Logement d'abord »

Cette conférence était organisée par la Ville de Nantes le 23 avril dernier. "Logement d'abord" est une politique publique lancée en 2017 donnant priorité au logement sous contrôle de l'État et donc des Préfets. Était présente Mme Nadine Chaib Sous-Préfète, ainsi que 78 personnes dont plus des trois quarts issus de la Mairie ou de Nantes Métropole. Toutes nos associations partenaires étaient également représentées.

Cette troisième rencontre était animée par M. François Prochasson, Adjoint en charge du Logement et de la précarité. Après une introduction en séance pour rappeler les enjeux, Mme Sylvie Bosque qui a en charge

la précarité et le logement au sein de la Mairie de Nantes a rappelé quelques chiffres sur le sans-abrisme et passé la parole au cabinet KPMG qui suit ce dossier pour le compte de la Mairie.

Lors de cette présentation, un exemple de logement transitoire a servi d'exemple : **la maison du quai de Versailles confiée à Habitat et Humanisme** et dont Logement fraternité a financé certains équipements. François Barberet a présenté Logement Fraternité avec quelques exemples de réalisations comme les remorques aménagées ainsi que notre contribution aux 5 ponts.



## Pour faire un don en ligne

Le site sécurisé par la Caisse d'Épargne pour les dons en ligne a été modifié. Il est désormais nécessaire pour faire un don à Logement Fraternité par Internet de se connecter à :

[https://jepaieenligne.systempay.fr/LOGEMENT\\_FRATERNITE](https://jepaieenligne.systempay.fr/LOGEMENT_FRATERNITE) ou plus simplement en allant sur notre site [logement-fraternite.org](http://logement-fraternite.org) puis en cliquant sur le logo "Faire un don". Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-contre.

Pour tous renseignements : [logement-fraternite@orange.fr](mailto:logement-fraternite@orange.fr) et tél. 02 40 12 04 86.

Cette année, déduction fiscale à hauteur de 75% pour des dons jusqu'à 1 000 euros.



## Faire un don, c'est bien. Devenir adhérent à Logement Fraternité, c'est encore mieux

Pour devenir adhérent, il suffit de poser sa candidature à l'adresse ci-dessus et de faire un versement sur site ou par chèque (distinct) de 20 €. Cette somme, contrairement aux dons qui sont intégralement redistribués, est affectée au fonctionnement de l'association (téléphone, courrier, etc.) et reste éligible à la défiscalisation.

Site : [www.logement-fraternite.org](http://www.logement-fraternite.org)  
e-mail : [logement-fraternite@orange.fr](mailto:logement-fraternite@orange.fr)  
Tél. : 02 40 12 04 86  
Dons adressés à **Logement Fraternité** :  
4 rue Racine, 44 000 Nantes

